

# Avis public de révision de la liste électorale

## District 1

Par cet avis public, Anne-Claire Robert, présidente ou président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité du district 1.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 26 janvier 2024
2. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
3. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
4. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
  - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
  - Le 6 décembre 2023:
    - vous aviez la citoyenneté canadienne
    - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
    - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
  - De plus, vous deviez, le 6 décembre 2023, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
    - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
    - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

5. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

**Hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs**  
**773, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs**  
**Le vendredi, 9 février 2024 de 19 h à 22 h**  
**Le mardi, 13 février 2024 de 10 h à 13 h**

Adresse :

6. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
7. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

773 chemin de Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs, JOR 1B0  
Téléphone : 450 224-2675 poste 233

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs le 29 janvier 2024



**Anne-Claire Robert, présidente d'élection**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public en face de l'hôtel de ville ainsi que sur le site internet conformément au règlement 485-2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29 janvier 2024



Anne-Claire Robert